

A l'attention de
François Baroin, Président de l'Association des maires de France
41 Quai d'Orsay,
75343 Paris

Paris, le 28 novembre 2016

Monsieur le Président,

Le scrutin visant à mesurer l'audience des organisations syndicales auprès des salarié-es des TPE aurait du débuter aujourd'hui. Il aura finalement lieu du 30 décembre au 13 janvier dans très grande majorité des régions. Ce changement de date, à 11 jours du début prévu du scrutin, n'est pas sans conséquences pour les organisations syndicales candidates.

Les nouvelles dates choisies pour le scrutin, qui débutera en plein milieu des fêtes, et se déroulera durant les « grandes vacances » de plusieurs régions ne sont pas de nature à favoriser la participation. Il ne s'agit pas seulement de le déplorer mais de prendre des mesures qui pourraient permettre à un maximum de salarié-es de s'exprimer.

Alors que des moyens considérables ont été mis en place, aussi bien matériellement avec la mise à disposition d'école que médiatiquement y compris sur le service public audiovisuel, pour « les primaires de la droite et du centre », il ne serait pas concevable que des élections qui concernent près de 5 millions de salarié-es ne bénéficient pas de mesures similaires. Le changement de date du scrutin rend cela encore plus indispensable.

Au-delà de l'information gouvernementale qui tarde à se mettre en place, la mise à disposition de panneaux électoraux permettrait aux organisations syndicales de faire connaître leurs propositions et permettrait aux électrices et électeurs de connaître les enjeux de ce scrutin et de pouvoir choisir qui les représentent.

Nous vous demandons donc d'intervenir auprès de vos adhérent-es afin que de telles mesures puissent être mises en place.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

Pour l'Union syndicale Solidaires
Eric Beynel
Cécile Gondard-Lalanne,
Co-délégué-es généraux